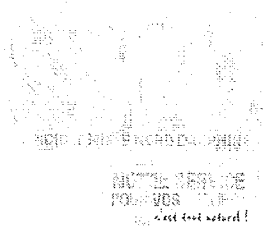


Envoyé en préfecture le 23/03/2015

Reçu en préfecture le 23/03/2015

Affiché le



N° 15-08
ANNULATION DE TITRE
2010/T1313

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 18 mars
Le bureau dûment convoqué le 05 mars 2015
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 14-25 du 11 juin 2014
S'est réuni en session ordinaire au SMND
Sous la présence de Monsieur LEVY

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 11

PRESENTS :

Monsieur LEVY Henri
Madame BIDARD Pascale
Monsieur BERNARD Marc
Monsieur BOSCH Jean-Marie
Monsieur QUEMIN André
Monsieur SAUNIER Philippe
Monsieur CASTAING Patrick
Monsieur LOVET Jean-Pierre
Monsieur BOUVIER PATRON Denis
Madame SAPET Myrienne
Monsieur JOVET Jean Marc

Envoyé en préfecture le 23/03/2015

Reçu en préfecture le 23/03/2015

Affiché le 23/03/2015

En 2010 le syndicat a été victime d'un vol de la régie de recette. A des fins de régularisation, il a été émis un titre de recette en compensation de charges pour l'achat de composteur.

La trésorerie de La Verpillière nous demande aujourd'hui de procéder à l'annulation de ce titre 2010/T1313 d'un montant de 30,00€.

Je vous demande donc l'autorisation de procéder à l'annulation de ce titre et d'admettre la somme de 30,00€ en non-valeur.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par le bureau.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 18 mars 2015

Henri LEVY,
Président

